

« FAMILLES PAUVRES,
SOUTENIR LE LIEN
DANS LA SÉPARATION »



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION

Texte rédigé par Monsieur le Ministre Rachid MADRANE. 2

2. LE PROJET 4

2.1. Historique et contexte du projet 4

2.2. De deux professionnelles à d'autres professionnels 6

2.3. Le point de vue des deux associations 7

3. QUELQUES PISTES POUR APPROFONDIR LE QUESTIONNEMENT

PERSONNEL OU EN EQUIPE 9

3.1. Par rapport à la vidéo, quelles sont mes premières réactions? 9

3.2. Quelles sont les dimensions sur lesquelles il convient d'agir? 10

3.3. Quelles sont les pistes pour permettre d'agir? 11

4. FICHES ANNEXES 12

4.1. La grande pauvreté 12

4.2. Fiche technique 13

4.3. Séquençage 14

4.4. Composition et coordonnées du groupe porteur 15

1. INTRODUCTION

La pauvreté dans ses différentes déclinaisons apparaît souvent en toile de fond des situations que rencontre l'aide à la jeunesse, elle est la cause première de nombreux maux. Pour lutter de manière efficiente contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités sociales, il faut jeter des ponts entre les différents secteurs, décloisonner et travailler dans un esprit collaboratif.

Seule une politique volontariste mettant l'accent sur cette mutualisation des forces en vigueur, nous permettra d'avoir un impact significatif sur ces phénomènes.

C'est évident, une politique en matière d'aide à la jeunesse ne peut pas rester isolée. Elle nécessite au contraire une concertation permanente avec différents secteurs.

Nous devons, aussi et surtout, mieux reconnaître la place et la parole des bénéficiaires de l'Aide de la jeunesse.

Trop souvent le vécu des parents d'enfants placés éclaire le paradoxe selon lequel le droit finalement vulnérabilise là où il entend protéger.

La place du bénéficiaire n'est pas assez reconnue et sa parole pas assez entendue. Bien trop souvent les parents ont le sentiment que l'aide se retourne contre eux et les pénalise notamment en aboutissant au placement de leur enfant.

La personne accède au statut de sujet dans la mesure où elle est reconnue comme acteur, c'est-à-dire comme porteuse d'une parole signifiante et comme auteur respecté de ses actes dans un réseau relationnel et social.

Il est primordial donc d'entendre cette parole des parents bénéficiaires de l'aide à la jeunesse et de lui donner une juste place.

Les parents doivent être les premiers partenaires des professionnels dans le processus de l'aide qui leur est apportée ainsi qu'à leurs enfants.

En ce sens, il est essentiel aussi que les parents puissent être mieux informés de ce qui leur arrive, du fondement des mesures proposées ou imposées. C'est pourquoi je veux qu'à l'avenir ceux-ci puissent avoir un meilleur accès aux pièces de leur dossier.

Le groupe AGORA est incontestablement un pionnier sur cette question de l'écoute des bénéficiaires. Ce groupe a été créé en 1998 avec le soutien de la Ministre de l'aide à la jeunesse de l'époque, Laurette Onkelinx. Il rassemble des militants des mouvements LST (Luttes Solidarités Travail) et ATD Quart-Monde ainsi que des professionnels de l'Aide à la jeunesse.

Il offre un espace de dialogue permanent entre les représentants des familles bénéficiaires, l'administration et le secteur de l'Aide à la jeunesse. Le groupe Agora est à l'initiative de plusieurs productions. Par exemple, le 29 novembre 2011, le groupe Agora a organisé une journée d'échanges sur la transparence et la communication des écrits professionnels dont les actes ont été publiés début 2013.

C'est dans cet état d'esprit que l'élaboration d'un film a vu le jour. Ce film, recueille le témoignage de parents vivant dans une situation de grande pauvreté pour lesquels une décision d'hébergement en dehors du milieu familial a été prononcée à l'encontre de leurs enfants.

La diffusion de ce film est nécessaire mais pas suffisante. C'est pourquoi, dans une perspective constructive, le groupe AGORA propose des outils pédagogiques destinés aux travailleurs de terrain (fiches didactiques, ...). Ces outils permettent d'expliquer l'orientation et les objectifs du reportage ainsi qu'une compilation de plusieurs questions ou thématiques posées par ces familles aux autorités mandantes (conseiller et directeur de l'aide à la jeunesse).

En tant que Ministre de l'aide à la jeunesse, je ne peux que soutenir cette initiative qui permettra de sensibiliser davantage les travailleurs de terrain aux difficultés que rencontrent les personnes vivant dans la précarité et, je l'espère, d'ouvrir le débat.

Je tiens à remercier tout particulièrement le groupe AGORA pour l'énergie qu'il consacre, au quotidien, pour améliorer le fonctionnement de notre modèle sur base d'une volonté partagée, un même idéal d'aide aux enfants, aux jeunes et à leurs familles.

Le Ministre de l'aide à la jeunesse

Rachid MADRANE

2. LE PROJET

2.1. HISTORIQUE ET CONTEXTE DU PROJET

Françoise DE BOE, Service de Lutte contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale

Durant une année, en 2013, des parents qui vivent dans la grande pauvreté et trois associations¹ dans lesquelles ils se reconnaissent ont échangé avec des professionnels de l'aide à la jeunesse sur le maintien du lien entre familles et enfants, lorsqu'ils sont placés dans une institution de l'Aide à la jeunesse ou une famille d'accueil.

On ne peut plus contester aujourd'hui que les enfants de familles pauvres sont plus souvent placés que des enfants de milieu favorisé. Ce lien était déjà mis en avant dans le Rapport général sur la pauvreté², paru en 1994, mais certains doutaient du bien-fondé de cette conviction partagée par les familles concernées et une partie des professionnels. Une recherche a établi entretemps l'existence d'un lien statistiquement significatif entre mesure de l'aide à la jeunesse, y compris placement, et mauvaises conditions socioéconomiques de vie³. Suite au Rapport général sur la Pauvreté, et sans attendre l'objectivation de ce lien, la Conférence interministérielle de l'intégration sociale avait demandé aux Communautés d'évaluer leur décret relatif à l'aide à la jeunesse afin « d'éviter les placements pour raison de pauvreté ». C'est ainsi qu'est né le groupe 'Agora' au sein de la Direction générale de l'Aide à la jeunesse, à la demande de la Ministre de l'Aide à la jeunesse, à l'époque Madame Onkelinx. Il s'agit d'un dialogue très régulier entre des professionnels de l'Aide à la jeunesse et les associations ATD Quart Monde et Luttes Solidarités Travail, présidé par Madame Liliane Baudart, Administratrice de l'Aide à la jeunesse, et soutenu par le Service de lutte contre la pauvreté, depuis le début, il y a plus de 15 ans maintenant.

Cette longue histoire devait être rappelée, parce que c'est elle qui a rendu possible le dialogue sur le maintien du lien, question très sensible à propos de laquelle les expériences sont multiples et qui s'est déroulée sur un laps de temps court, une petite année. Ce dialogue a été souhaité par les associations ATD Quart Monde, Luttes Solidarités Travail et Le Pivot, soutenu par la Ministre de l'Aide à la jeunesse, à l'époque Madame Huytebroeck et animé par le Service de lutte contre la pauvreté qui a rédigé aussi le compte rendu des échanges. 73 personnes ont répondu à l'invitation, issues de différents horizons : AMO, familles d'accueil et services de placement familial, institutions, magistrat de l'Aide à la jeunesse, SAJ, SPJ, associations. 13 rencontres d'une demi-journée ont eu lieu. Un comité de pilotage a accompagné les travaux.

Un rapport du projet 'Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation'⁴ rend compte des échanges qui ont eu lieu, entre des personnes qui ont partagé leurs expériences, à un moment donné ; le rapport n'épuise pas le sujet. Sa plus-value réside dans la façon dont il a été construit : le dialogue a permis d'écouter et d'entendre comment des familles pauvres et des professionnels ressentent les choses ; il indique aussi des pistes de réflexion et d'action à approfondir pour faire du maintien du lien un objectif central.

Le maintien du lien durant le placement est indispensable : non seulement parce que la législation interne et internationale le prévoit, mais aussi pour préparer le retour de l'enfant ainsi que les relations à long terme au sein de la famille. De nombreux exemples d'initiatives prises pour maintenir le lien ont été évoqués, mais de manière générale, c'est le manque d'investissement qui a été mis en avant, la très grande diversité des pratiques et l'absence de données chiffrées sur celles-ci. Les échanges ont permis d'identifier des conditions nécessaires au maintien du lien, notamment la compréhension du vécu de la famille et la reconnaissance des parents lors du placement, des moyens suffisants (personnel, locaux,...) pour que les institutions puissent prendre des initiatives.

La vidéo, réalisée par RTA⁵, service de formation agréé de l'Aide à la jeunesse, rend compte de la démarche de manière plus vivante que ne peut le faire un rapport. Elle contribuera, nous l'espérons, à approfondir le dialogue et à l'élargir à d'autres acteurs..

¹ ATD Quart Monde, Luttes Solidarités Travail et Le Pivot

² <http://www.luttepauvrete.be/publications/RGP95.pdf>

³ <http://www.luttepauvrete.be/publicationsrecherche.htm#>

Existe-t-il un lien entre pauvreté et mesures d'aide à la jeunesse (PCP)

⁴ [http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport lien 2013.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport%20lien%202013.pdf)

⁵ Les activités de RTA relèvent de trois agréments : l'éducation permanente, l'insertion sociale et professionnelle, la formation de professionnels dans le secteur de l'aide à la jeunesse ; elles se déploient aussi plus largement, dans une activité de production vidéo et multimédias, dans la réalisation d'interventions institutionnelles, de formation d'adultes et de recherches.

2.2. DE DEUX PROFESSIONNELLES À D'AUTRES PROFESSIONNELS

Virginie DEGEY, *Déleguée en chef, Présidente de l'Union des délégués des sections sociale et de prévention générale.*

Caroline SALINGROS, *Directrice pédagogique au Clos du Chemin Vert à CHIMAY.*

La vidéo a été réalisée dans les suites de la démarche intitulée « Familles pauvres, soutenir le lien dans la séparation ». Elle est le résultat d'un long processus de dialogue et d'échanges.

Alors que, dans les premiers moments, les débats étaient houleux et crispés, c'est en nous apprivoisant que nous sommes parvenus à nous rencontrer. Certes, le chemin n'a pas été facile... Pour parvenir à l'échange que vous allez découvrir lors de cette vidéo, nous avons dû faire preuve de beaucoup d'humilité et de respect. Nous avons cru à la parole de l'autre et avons respecté sa réalité, celle qu'il vit dans la pauvreté, celle qu'il ressent lorsque nous, professionnels, nous faisons irruption dans la vie de sa famille. Nous avons entendu les émotions, les stress, les incompréhensions, les questionnements, les peurs et les doutes. Nous avons dû questionner nos principes, parfois faire fi de nos émotions, de nos crispations, afin de pouvoir les entendre.

La pauvreté est bien plus qu'un mot et qu'un fait. Derrière la définition et les indicateurs statistiques se cache en effet tout un mode de vie ou plutôt de survie dont nous ne pouvons soupçonner les difficultés et les angoisses. Être pauvre, vivre sous le seuil de pauvreté : c'est quoi ? Nous ne pouvons que le deviner, tenter de le comprendre et en mesurer toutes les embûches. Nous avons reçu les témoignages, poignants et sincères. Leurs mots expriment ce que les personnes ressentent, ce qu'elles vivent.

Nous avons alors confronté nos réalités professionnelles, les pressions, les risques, les prises de responsabilité mais aussi nos rêves, nos idéaux, nos utopies. Nous avons osé questionner nos pratiques.

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous avons réalisé cette vidéo parce que nous pensons qu'il est un monde possible où les inégalités se feraient moindres et où les incompréhensions pourraient être dépassées.

Nous pensons qu'un dialogue et qu'une meilleure compréhension du champ d'action de chacun facilitera les échanges et les interventions. Il est important d'être créatifs et ouverts sur le monde de l'autre pour éviter de se laisser happer par un marasme politique et social qui entraîne et malheureusement consolide les inégalités.

Certes, nous devinons les désaccords et incompréhensions que risque de susciter la vidéo. Nous vous proposons alors d'oser la rencontre et restons, avec tout le groupe porteur, à votre disposition.

2.3. LE POINT DE VUE DES DEUX ASSOCIATIONS

Les membres d'ATD Quart Monde et de Luttes Solidarités Travail

D'où parle-t-on ?

ATD Quart Monde et Luttes Solidarités travail (LST)⁶ sont deux associations militantes dont l'objectif est de permettre d'abord et de manière permanente, le rassemblement des personnes parmi les plus pauvres. Et puis, que de ces rassemblements puissent naître et se construire une expression ainsi qu'une analyse collective nouvelle en vue de lutter contre la misère et ce qui la produit.

Au niveau de nos associations, cette vidéo s'inscrit dans un combat plus large autour du droit à la famille porté depuis de nombreuses années, notamment depuis le RGP⁷ et dans le cadre du groupe de dialogue Agora⁸. Ce sont notamment ces lieux de rassemblement et de dialogue qui ont permis à de nombreuses familles d'exprimer et de faire entendre une préoccupation fondamentale, celle de maintenir l'unité de leur famille. « Une angoisse permanente, essentielle, d'une violence inouïe, depuis toujours, pour les familles les plus pauvres : on nous casse, et on détruit nos familles en retirant nos enfants, et en coupant tous nos liens avec eux. Déjà, on ne nous permet pas d'avoir les moyens de leur garantir un minimum de sécurité d'existence, et en plus on nous désigne comme coupables, incapables, dangereux... »⁹

Préalable pour appréhender le contenu de la vidéo :

Pour visionner cette vidéo, il est essentiel de considérer d'emblée que tous les points de vue qui y sont exprimés, ont une légitimité à part entière. Les points de vue exprimés par les représentants des familles, sont certes probablement difficiles à entendre, mais ils n'en sont pas moins légitimes et pertinents.

La parole que les familles y apportent a demandé un investissement énorme. Tout au long du processus pour garantir le rassemblement nécessaire dans des lieux indépendants et dans lesquels la participation de chacun, au nom du plus pauvre, est entièrement libre. Ensuite pour construire notre parole collective. Mais également, parce que des militants ont pris le risque de s'engager d'un bout à l'autre, dépassant souvent de nombreuses appréhensions, peurs ou colères. Ce courage d'oser témoigner, cette prise de risque et de mise en danger témoigne d'une lutte, d'un engagement et d'espoirs de changement, tant individuels que collectifs, qu'il convient de mettre en évidence.

Certains propos, même s'ils reflètent la réalité, peuvent paraître durs à entendre mais il convient d'oser accepter la rencontre.

⁶ <http://www.atd-quartmonde.be> et www.mouvement-lst.org

⁷ Rapport Général sur la Pauvreté, 1994

⁸ <http://www.mouvement-lst.org/agora.html>

⁹ Extrait de l'article du journal La Main dans la Main LST, octobre 2013.

Nous savons tous que le fossé est immense entre les réalités et les points de vue des travailleurs d'une part et des familles confrontées à la misère au quotidien d'autre part. Dès qu'on touche aux questions de la grande pauvreté, on touche à des points de vue et des intérêts contradictoires voire opposés entre ceux qui la subissent directement au quotidien et ceux qui gèrent les services. Sur les moyens à mobiliser pour y résister, les points de vue mettent aussi du temps à se rencontrer. Il convient d'accepter qu'il existe nécessairement un rapport de force dans la relation, ce qui rend très difficile le fait de trouver une réelle équité face aux décisions à prendre. Dès le départ, les familles savent qu'elles n'ont pas le même poids dans la négociation.

Du côté des familles, nous avons cependant accepté de revoir et d'enlever, dans le contenu de la vidéo, certaines de nos réflexions pour ne pas trop heurter.

Tenir compte et prendre conscience de ces constats ainsi que recevoir les plus pauvres comme réels partenaires et acteurs incontournables de la démarche à engager est la première étape à considérer pour aller plus loin dans cette vidéo.

Les familles ne refusent pas le constat de la difficulté dans laquelle elles vivent. Elles ne refusent pas que leur enfant doive être protégé des dangers dont il peut être victime. Au contraire, résistant au quotidien à la misère qu'elles subissent, elles sont en attente d'aide, et appellent à une intervention qui les libère de ce qui leur paraît tellement injuste. Elles sont en attente de solidarité et d'un réel accompagnement dans leur résistance.

Cette vidéo est sans doute une première étape dans ce sens.

Et après ?

Nous voulons croire que la question entamée dans ces débats restera première dans les agendas politiques et dans la gestion des réalités quotidiennes des travailleurs de tous les secteurs de l'Aide à la jeunesse.

Les familles veulent avancer avec une confiance nouvelle, puisqu'on offre aux associations dans lesquelles elles se rassemblent, une place à la table des échanges. Le plus grand enjeu de cette vidéo est sans doute, qu'à ce stade du projet, les familles avec le point de vue qu'elles apportent ont été reçues - et elles en sont encore surprises - comme partenaires intéressants d'une question qui s'est toujours gérée sans elles. Pour une fois, les familles ont été reçues comme capables d'un dialogue et d'un point de vue qui participent vraiment à la création d'une connaissance.

Merci d'oser.

3. QUELQUES PISTES POUR APPROFONDIR LE QUESTIONNEMENT PERSONNEL OU POUR DEVELOPPER LA REFLEXION EN EQUIPE

*Samuel DESMEDI, Administration générale de l'aide à la jeunesse, Service de la Prévention.
Jacqueline DETRY, Administration générale de l'aide à la jeunesse, Direction de l'inspection pédagogique.*

Marie THONON, Administration générale de l'aide à la jeunesse, Direction de l'Inspection des SAJ et des SPJ.

Il est suggéré de poursuivre le processus initié par cette vidéo dans une réflexion personnelle ainsi qu'en organisant des réunions au niveau des équipes des SAJ et des SPJ, des services agréés de l'Aide à la Jeunesse ou d'autres groupes d'intervenants intéressés par cette problématique.

Cette étape sera précédée de la projection de la vidéo. Au niveau des échanges, les quelques suggestions, outils d'animation et questions proposées ci-dessous ainsi que les fiches en annexe visent à faciliter et enrichir les interactions.

En outre, les membres¹⁰ du groupe porteur, associations et professionnels, sont disponibles pour envisager la préparation avec les responsables des équipes ou même pour partager l'animation si le responsable d'équipe le souhaite.

3.1. PAR RAPPORT À LA VIDÉO, QUELLES SONT MES PREMIÈRES RÉACTIONS ?

L'objectif d'un travail en équipe est de susciter une réflexion collective sur le contenu de la vidéo en se centrant, dans un premier temps, sur les aspects auxquels les participants ont été les plus sensibles.

La vidéo évoque largement les difficultés vécues par les familles ainsi que les incompréhensions entre professionnels et familles concernant le vécu quotidien des personnes en situation de grande pauvreté. Les témoignages mettent en évidence des réalités émotionnellement chargées.

Il est important de permettre aux professionnels d'exprimer leur ressenti par rapport aux témoignages et aux expériences présentés. Au-delà du ressenti, l'animateur sera attentif à pouvoir situer le positionnement de chacun.

¹⁰ Voir les noms et les coordonnées des membres du groupe porteur en fin de document.

Outil d'animation

L'animateur peut lancer la discussion avec des questions comme

- **Qu'est-ce qui vous a touché dans cette vidéo ?**

- **Quels sentiments cela éveille-t-il en vous ?**

Par rapport aux témoignages communiqués dans la vidéo, les réactions des professionnels se situent globalement dans trois registres différents. Elles peuvent être résumées comme suit :

1/ je suis d'accord avec ce qui s'est dit mais je ne me sens pas nécessairement interpellé(e) parce que j'ai déjà intégré ces priorités dans ma manière de travailler ;

2/ je me sens concerné mais aussi irrité(e) par certains témoignages des familles que j'estime excessifs ou caricaturaux ;

3/ je suis d'accord avec les témoignages exprimés. Je saisis bien la complexité des situations et je ne suis pas étonné(e) que des familles s'expriment de la sorte.

Ce n'est que dans un second temps, après cette étape, qu'il deviendra possible pour les professionnels qui acceptent de s'engager dans le processus de chercher à mieux comprendre les difficultés et de rechercher de nouvelles pistes d'action.

3.2. QUELLES SONT LES DIMENSIONS SUR LESQUELLES IL CONVIENT D'AGIR ?

Les témoignages font état de difficultés vécues ainsi que de freins par rapport au soutien du lien entre l'enfant et ses parents.

Les obstacles peuvent se situer à différents niveaux : personnel, institutionnel, du système ou sociétal.

Outil d'animation

Quelques questions:

- **Avez-vous repéré dans la vidéo des exemples de difficultés ou de freins au niveau des témoignages des familles ?**
- **Y a-t-il des éléments que vous avez découverts à cette occasion ? D'autres que vous aviez déjà pris en compte ?**
- **Dans l'expression des professionnels, quels éléments ont-ils retenu votre attention ? Souhaitez-vous faire part d'autres éléments explicatifs au départ de votre expérience professionnelle ?**
- **Quels sont, selon vous, les impacts de ces différents éléments ?**

Recension des freins des difficultés et impact concernant le soutien du lien

Il est demandé aux participants de rechercher dans la vidéo quelques exemples significatifs de difficultés ou de freins par rapport au soutien du lien et d'essayer d'identifier à quel(s) niveau(x) ceux-ci interviennent (individuel, collectif, systémique).

	Niveau individuel	Niveau collectif	Niveau systémique (réglementaire, organisationnel, sociétal)
EXEMPLE DE SITUATION Un père n'a pas les moyens financiers d'organiser des sorties avec ses enfants placés			

3.3. QUELLES SONT LES PISTES POUR PERMETTRE D'AGIR ?

La grande pauvreté est multidimensionnelle et cumulative. Pour amener un changement significatif, les réponses apportées par l'aide à la jeunesse doivent également se situer, autant que possible, aux différents niveaux (individuel, collectif, systémique), tout en assurant une réelle cohérence.

Outil d'animation

- **Concrètement, de la place à laquelle vous vous situez et à un niveau personnel, comment pourriez-vous développer des attitudes susceptibles de mieux soutenir le lien entre l'enfant et ses parents ?**
 - **Au niveau de votre service ?**
 - **Au niveau du secteur ?**
 - **Au niveau de la société ?**
 - **Avez-vous pris des initiatives en ce sens ? Avec quel(s) résultats(s) ?**
- Avez-vous connaissance d'expériences intéressantes, innovantes menées par vous-même ou par d'autres intervenants ?**

4. FICHES ANNEXES

4.1. LA GRANDE PAUVRETÉ

Les membres du groupe porteur

«Le changement demandé est d'assumer pleinement la dignité des pauvres, de prendre leur pensée comme repère pour toutes nos politiques, leur espérance comme repère de toute action».¹⁵

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Cette insécurité conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, quand elle devient persistante et qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible ». ¹⁶

L'analyse qui est faite de la définition ainsi que des causes de la grande pauvreté devrait influencer le regard des acteurs sociaux sur la problématique et sur les pistes à préconiser pour la détruire.

Nous voulons insister sur le fait que les premiers acteurs qui résistent au quotidien à la misère sont ceux qui la subissent.

La grande pauvreté englobe une vision multidimensionnelle. La problématique lie en effet des facettes sociales et culturelles avec des aspects économiques et politiques. De nombreux domaines sont concernés, interagissent et se cumulent : le droit à la santé, à l'éducation, à la culture, au logement, à un revenu, à la vie de famille, ...

Par exemple :

Une personne qui dépend du CPAS doit prouver qu'elle cherche du travail ou doit s'engager à suivre une formation.

Un papa, dans cette situation, trouve une formation - travail dans le nettoyage. Ses enfants sont placés dans une ville éloignée de son domicile, alors qu'il n'a pas de véhicule. Il a des visites encadrées dont on lui impose les horaires. Il doit choisir entre les visites à ses enfants ou sa formation dont il dépend pour avoir un revenu. Aucun avenir ne s'ouvre à lui car il ne possède aucun diplôme. Ayant vécu le placement lui-même, il craint pour l'avenir de ses enfants. Il est devant des choix impossibles. Lorsqu'il se présente au tribunal de la jeunesse, le juge lui dit : « Et vous n'avez toujours pas de travail, Monsieur ! », sur un ton de reproche.

¹⁵ « Nous verrons le soleil », Joseph WRESINSKI, éditions le livre ouvert, 1995.

¹⁶ Définition adoptée en 1987 par le Conseil Economique et Social de France suite au rapport présenté par Joseph WRESINSKI (fondateur du Mouvement ATD Quart Monde). Définition reprise par l'ONU et en Belgique en 1994 dans le Rapport Général sur la Pauvreté.

La difficulté de comprendre la grande pauvreté tient aussi au fait qu'il s'agit le plus souvent d'une réalité abordée de l'extérieur par les personnes qui n'y sont pas directement confrontées. La personne en situation de pauvreté a rarement accès à la parole. Souvent d'autres parlent en son nom et décident de son sort.

Par ailleurs, au mépris que vivent les parents dans certaines interventions, s'ajoute cette souffrance intolérable de constater que, malgré leurs combats, leurs enfants sont déjà enfermés dans l'engrenage de la misère et qu'ils en portent déjà le poids.

4.2. FICHE TECHNIQUE

La vidéo a été réalisée par l'équipe de RTA coordonnée par Jean-Pol CAVILLOT
Vidéo d'une durée de 42 :16.

4.3. SÉQUENÇAGE

Numérotation des séquences	Minutage	Intitulé
1	00:00	Rassemblement du 17/10/2014 à NAMUR
2	02:15	« Mamy, on ne te verra plus »
3	03:17	« Ma fille vient juste d'être placée »
4	04:00	« Ils ne sont jamais revenus »
5	05:00	« Un lien impossible »
6	05:40	« On nous a pris le petit après 5 jours »
7	07:00	Intervention de Françoise DE BOE du service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
8	08:10	Intervention de Marc OTJACQUES de LST
9	08:50	« Je représente tous les papas »
10	09:47	« Je suis un père intérimaire »
11	10:15	« C'est quoi être parent »
12	11:30	« Quand le lien est cassé entre frères et sœurs »
13	12:20	« On doit prouver toujours plus »
14	13:50	Intervention de Guy DE CLERCQ, Conseiller de l'aide à la Jeunesse à MONS
15	15:00	« Je suis de nulle part »
16	15:47	« De génération en génération »
17	17:10	« Je suis toujours là »
18	17:50	« Le placement m'appauvrit »
19	19:00	« Aucun respect pour les visites »
20	20:20	« On ne me dit rien »
21	21:23	« Renouer un lien 1 h 30 tous les 3 mois »
22	22:50	La confiance avec l'institution: séquence dans un SAAE
23	28:35	« Je veux parler à des humains »
24	29:12	« Monsieur ne sera jamais capable de comprendre »
25	30:12	« Montrer à ses enfants qu'on est là »
26	30:43	« A quoi ça sert de se battre ? »
27	31:27	Intervention de Liliane BAUDART, Administratrice générale de l'Aide à la Jeunesse
28	33:50	Réunion professionnelles-familles

4.4. COMPOSITION ET COORDONNÉES DU GROUPE PORTEUR

ASSOCIATIONS

• **ATD Quart Monde**
 Adresse : ATD Quart-Monde
 Avenue Victor Jacobs, 12 - 1040 BRUXELLES
 Tél. : 02/650 08 70
 www.atd-quartmonde.be
 contact@atd-quartmonde.be

- Carine BAIWIR
- Nathalie BAIWIR
- Colette JANUTH
- Lorve-Line RENONCOURT-JOSEPH
- Isabelle THYRION

• **Luttes Solidarités Travail**
 Adresse : Fédération LST
 Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
 Tél. : 081/22 15 12
 www.mouvement-lst.org
 federation@mouvement-lst.org

- Andrée DEFAUX
- Delphine NOEL
- Didier VERBEKE
- Marc OTJACQUES

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'AIDE À LA JEUNESSE (AGAJ)

Les services décentralisés SAJ-SPJ

• **Guy DE CLERCQ**, Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, SAJ de MONS

guy.declercq@cfwb.be

• **Virginie DEGEY**, déléguée en chef du SPJ de VERVIERS, Présidente de l'Union des sections sociale et de prévention générale

virginie.degey@cfwb.be

L'Administration centrale

- **Samuel DESMEDT**, Service des projets et de la Prévention
- **Jacqueline DETRY**, Groupe Agora
- **Béatrice DUSAUSSOIS**, Direction de l'Inspection pédagogique
- **Marie THONON**, Inspection des SAJ et des SPJ

agora@cfwb.be

LES SERVICES AGRÉÉS

• **Caroline SALINGROS**, Directrice pédagogique du Clos du Chemin Vert, CHIMAY

directionpeda@closducheminvert.be

LES PARTENAIRES DU PROJET

Le service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

• **Françoise DE BOE**, Coordinatrice

Rue Royale, 138
 1000 BRUXELLES
 Tél. : 02/212 31 61
 www.luttepauvrete.be
 francoise.deboe@cntr.be

RTA (Réalisation – Téléformation – Animation)

• **Jean-Pol CAVILLOT**, Directeur adjoint et coordinateur du département « vidéo et multimédias »

Rue des Relis Namurwès, 1 - 5000 NAMUR
 Tél. : 081/74 67 48
 www.rta.be - info@rta.be

Pour demander des informations concernant la vidéo ou pour organiser une animation,
merci de contacter les associations (adresses ci-dessus) ou l'AGA)
à l'adresse courriel agora@cfwb.be

Jun 2016

Editeur responsable

Liliane BAUDART

Administratrice générale de l'Aide à
la Jeunesse
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES



WWW.ARTECH.BE